RAPPORT ANNUEL 2000-2001

ORDRE DES TECHNICIENNES
ET TECHNICIENS DENTAIRES
DU QUÉBEC

MAI 2001

102-01540/

SOMMAIRE

	Page
LETTRES DE PRÉSENTATION	3
RAPPORT DU PRÉSIDENT	4
RÉPARTITION RÉGIONALE DES MEMBRES DU BUREAU	6
LISTE DES RÉUNIONS DU BUREAU	6
LISTE DES PRINCIPALES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE BUREAU	7
RAPPORTS DES COMITÉS	
• COMITÉ DE DIRECTORAT DE LABORATOIRE	8
• COMITÉ DE DISCIPLINE	8
• COMITÉ DES FINANCES ET DE RÉGIE INTERNE	9
• COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE	9
• *liste des cours de formation continue et de perfectionnement*	10
• COMITÉ DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE	11
• COMITÉ DU JOURNAL	12
• COMITÉ DES NORMES D'ÉQUIVALENCE	12
• COMITÉ DE PROMOTION ET DES JOURNÉES DENTAIRES	13
• COMITÉ DE RÉVISION DES PLAINTES	13
LE SYNDIC	14
TABLEAU DES MEMBRES	14
ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001	15

NOTE : DANS LA MESURE DU POSSIBLE LES TEXTES SONT FÉMINISÉS. L'USAGE OCCASIONNEL DU MASCULIN COMME NEUTRE VISE UNIQUEMENT À LES ALLÉGER.

LETTRES DE PRÉSENTATION

Québec, mai 2001

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Assemblée nationale
Québec (Québec)

Monsieur le président,

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de L'OTTDQ pour l'année financière du 1er avril 2000 au 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Paul Bégin

Montréal, mai 2001

Monsieur Paul Bégin
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Assemblée nationale
Québec (Québec)

Monsieur le ministre,

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'année financière du 1er avril 2000 au 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Raymond Haché, t.d.

Montréal, mai 2001

Monsieur Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec
Québec (Québec)

Monsieur le président,

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'année financière du 1er avril 2000 au 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Raymond Haché, t.d.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année 2000-2001 fut particulièrement importante pour l'Ordre des Techniciennes et Techniciens dentaires du Québec et il me fait plaisir de faire avec vous un tour d'horizon des faits qui l'ont marquée.

DIRECTORAT DE LABORATOIRE

Tout d'abord ***la LOI sur le Directorat de laboratoire de prothèses dentaires*** est **ENFIN** devenue une réalité après presque 20 ans de travail assidu. C'est en effet le 14 juin 2000 que le projet de loi 87, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, a été adopté par l'Assemblée Nationale du Québec. Par cette Loi, le gouvernement reconnaît maintenant notre compétence professionnelle dans le domaine dentaire.

Je ne ferai pas l'historique de la démarche, mais j'aimerais mentionner que les différents intervenants ont toujours insisté sur les éléments de compétence et de connaissance nécessaires pour diriger les activités d'un laboratoire de prothèses dentaires et que cette tâche relève des techniciennes et techniciens dentaires qui sont les seuls(es) aptes a répondre adéquatement aux critères et aux responsabilités associées au permis de directorat. Nous méritons la confiance du public par notre capacité à rendre un jugement professionnel basé sur nos compétences et cela en toute indépendance .

Les membres de l'Office des professions se penchent actuellement sur l'élaboration des normes de délivrance et de détention du permis ainsi que sur celles de l'exploitation d'un laboratoire aménagé pour y fabriquer ou y réparer des prothèses dentaires. Nous serons vigilants tout au long de cette démarche et nous avons offert notre entière collaboration aux membres de l'Office afin que soit élaboré le plus rapidement possible ce règlement.

J'aimerais vous remercier toutes et tous d'avoir résisté à l'envie, que vous avez dû avoir à certains moments, d'abandonner cette démarche collective pour faire reconnaître à juste titre notre compétence professionnelle. Ceci nous honore et assure la continuité du mandat que s'était donné, il y a plus de 75 ans, nos prédécesseurs en matière de formation et de services professionnels qui sont aujourd'hui la base du système professionnel québécois.

MOBILITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE

J'ai participé en novembre 2000, avec notre nouvelle directrice générale, à la dernière rencontre pan-canadienne avec les différents intervenants provinciaux du domaine des techniques dentaires. Lors de cette réunion, nous avons fait le point sur les éléments qui devait mener à un accord de libre circulation des techniciennes et techniciens dentaires au Canada et nous avons constaté qu'il existait une différence importante en matière de loi et de réglementation touchant la délivrance des permis de t.d. La formation exigée pour devenir membre diffère également d'une province à l'autre et dans certaines provinces la profession est sous la gouverne d'un Ordre ou d'un Collège, comme ici, alors que dans d'autres, elle est régie par le biais d'associations.

Nous nous sommes toutefois entendus sur les éléments de base nécessaires à une reconnaissance mutuelle. En ce qui concerne nos exigences elles sont, dans l'ensemble, conformes à cette reconnaissance. Par ailleurs, ces éléments de compétences devront être confirmés par des échanges de documents officiels entre chacune des provinces participantes et être accompagnés de toutes les réglementations pertinentes. Chaque Bureau des organisations provinciales procédera à l'étude des curriculum présentés et, si le tout est

conforme, procédera à la signature de l'entente de libre circulation des t.d.

RÉFORME DU SYSTÈME PROFESSIONNEL

Depuis presque deux ans l'Office des professions du Québec, de concert avec les Ordres, travaillent à la mise à jour du système professionnel. L'OTTDQ est plus particulièrement concerné par le volet 6 de cette réforme car il touche les professions de la santé et des relations humaines. Nous avons eu plusieurs rencontres avec les membres du comité de travail, présidé par le Dr. Roch Bernier, et ce dernier nous a fait part des premiers constats suite à leurs consultations lors d'une rencontre qui a eu lieu à la fin de l'année 2000. En voici quelques-uns :

- clarifier les champs de pratique professionnelle;
- appartenance obligatoire à un Ordre pour tous les professionnels admissibles;
- travail en interdisciplinarité.

Ce ne sont là que quelques éléments mais, comme vous pouvez le constater, ils sont pour nous très importants et nous nous devons d'être actifs dans ce dossier.

COMITÉ SUR L'AVENIR DE LA PROFESSION

Depuis près de 20 ans nous avons concentré nos efforts et notre énergie presque exclusivement à notre reconnaissance professionnelle. Celle-ci est maintenant acquise et, pendant ces années, nous avons mis de côté un autre aspect important de notre mandat qui est le rayonnement de notre profession. Afin de combler cette lacune, les membres du Bureau ont décidé de mettre sur pied un comité dont le mandat sera d'élaborer la marche à suivre afin de nous guider dans cette réflexion. Comme je vous l'ai déjà mentionné dans notre bulletin « Un peu d'Ordre », cette activité est essentielle et nécessite votre participation si nous voulons mener à bien cette démarche. Nous allons donc vous informer sous peu de l'avancement de ce projet et solliciter votre participation.

TITRE DE PROTHÉSISTE DENTAIRE

Comme vous en avez été informé par le biais de notre bulletin et par le sondage qui y était joint, nous avons demandé à l'Office des professions de réserver le titre de « prothésiste dentaire » et les initiales correspondantes (p.d. et pr.d). Après l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec, ce titre sera réservé en exclusivité aux membres de l'OTTDQ. Nous aurons donc bientôt la possibilité d'utiliser l'un ou l'autre de ces titres professionnels et, suite au sondage, si la majorité des membres sont en accord avec la proposition soumise, nous demanderons à l'Office des professions de modifier le Code des professions afin que l'Ordre des Techniciennes et Techniciens dentaires du Québec devienne l'Ordre des Prothésistes dentaires du Québec.

EN TERMINANT...

Comme vous pouvez le constater, nous avons eu une année assez remplie et je tiens à remercier chaleureusement tous les administratrices et administrateurs pour le travail qu'ils ont accompli tout en étant actifs dans leurs activités professionnelles. Je voudrais également remercier toute l'équipe de soutien administratif de l'Ordre, Mesdames Catherine Arnoult, Céline Hardy, Diane Dulong et Thérèse Chassé, sous la direction générale de Mme Linda Carbone. Sans leur support et leur professionnalisme nous n'aurions jamais pu réaliser tous nos objectifs.

Le président,

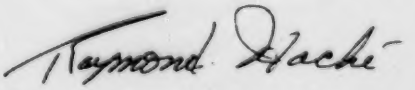

Raymond Haché, t.d.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES MEMBRES DU BUREAU

• ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS ÉLUS

Raymond Haché, t.d., président	Ouest	(16)
Mario D. Sauriol, t.d., trésorier et vice-président	Ouest	(13)
Nathan Cohen, t.d.	Ouest	(06)
Hélène Filion, t.d.	Ouest	(16)
Guylaine Gagnon, t.d.	Est	(03)
Denis Robert, t.d.	Ouest	(06)

• ADMINISTRATRICE ET ADMINISTRATEUR NOMMÉS PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

Danielle Beaudoin
Rosaire Cayer

• PERSONNEL PERMANENT POUR L'ANNÉE 2000-2001

Pageau Goyette & Associés

Directrice générale et secrétaire	Linda Carbone Ginette Gamache
Adjointe administrative	Catherine Arnoult
Service aux membres	Céline Hardy
Comptabilité	Diane Dulong
Réception	Thérèse Chassé

LISTE DES RÉUNIONS DU BUREAU

Cinq réunions du Bureau :

- lundi 15 mai 2000
- lundi 19 juin 2000
- lundi 25 septembre 2000
- lundi 11 décembre 2000
- lundi 26 février 2001

Une assemblée générale annuelle s'est tenue au Palais des congrès de Montréal **le mardi 30 mai 2000.**

Le Bureau n'a pas tenu d'assemblée spéciale.

LISTE DES PRINCIPALES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE BUREAU

- Nomination de M. Raymond Haché, t.d., président, à titre de représentant de l'OTTDQ au C.I.Q. *(Mai 2000)*

- Adoption du rapport annuel 1999-2000, des états financiers, des prévisions budgétaires (sous réserve de l'avénement du directorat de laboratoire de prothèses dentaires, lequel commanderait leur révision en profondeur) et recommandation de nomination du vérificateur pour l'année 2000-2001. *(Mai 2000)*

- Nomination de deux nouveaux inspecteurs : M. Robert Neveu, t.d., pour la région Est et Mme Josée Côté, t.d., pour la région Ouest. *(Mai 2000)*

- Nomination de MM. Denis Robert, t.d., et Nathan Cohen, t.d., aux postes d'administrateurs représentant la région Ouest. *(Mai 2000)*

- Réélection de M. Raymond Haché, t.d., au poste de président de l'OTTDQ pour un nouveau mandat de quatre (4) ans avec l'octroi d'une rémunération additionnelle de 12 000 $ par an. *(Juin 2000)*

- Augmentation de l'indemnité de déplacement pour tous les dossiers de l'Ordre à 0,35 $ du kilomètre. *(Juin 2000)*

- Nomination de M. Mario D. Sauriol, t.d., au poste de vice-président de l'OTTDQ. *(Juin 2000)*

- Nomination de Mme Linda Carbone, c.a.é., au poste de directrice générale et secrétaire de l'OTTDQ. *(Sept. 2000)*

- Reconduction pour l'année 2000-2001 du mandat de gestion administrative de la firme Pageau Goyette et Associés ltée aux mêmes conditions jusqu'au 31 mars 2001. *(sept. 2000)*

- Adoption du document de travail préparé par Me Patrick de Niverville en vue de la rencontre avec l'Office des professions du Québec concernant le directorat de laboratoire de prothèses dentaires. *(Sept. 2000)*

- Nomination de Mme Nathalie Ruel, t.d., comme membre du comité d'inspection professionnelle. *(Sept. 2000)*

- Approbation du contenu de la fiche d'évaluation des inspecteurs. *(Sept. 2000)*

- Adoption du principe de signature d'ententes inter-provinciales avec les provinces concernées pour la mobilité de la main-d'oeuvre. Ces ententes de libre circulation des professionnels seront présentées aux membres du Bureau pour étude avant adoption. *(Sept. 2000)*

- Acceptation du document sur le Réglement modifiant le Code de déontologie (afin de le rendre conforme au Code des professions en matière de loi d'accès à l'information) pour envoi aux membre de l'Ordre avant adoption par les membres du Bureau. *(Déc. 2000)*

- Nomination de M. Stéphane Provencher, t.d., comme membre du comité des normes d'équivalence. *(Déc. 2000)*

- Adoption du principe de ne pas faire d'inspections supplémentaires dans l'année financière en cours. *(Déc. 2000)*

- Autorisation de signature des chèques pour Mme Linda Carbone, directrice générale de l'OTTDQ. *(Déc. 2000)*

- Création d'un comité aviseur sur la vision d'avenir de la profession de t.d. composé de techniciens dentaires, de représentants du Collège Édouard-Montpetit, de propriétaires de laboratoires dentaires, de compagnies dentaires d'avant-garde et autres personnes représentatives du milieu. *(Déc. 2000)*

- Adoption du principe de ne pas inclure les frais du directorat de laboratoire dans les frais reportés mais de les mettre dans les dépenses courantes de ce poste bubgétaire. *(Fév. 2001)*

- Continuation du paiement de 1000$ par mois à M. Raymond Haché, t.d., président, jusqu'à l'application de la loi sur le directorat de laboratoire de prothèses dentaires ou jusqu'à ce que l'OTTDQ démontre un déficit de caisse. *(Fév. 2001)*

- Adoption du principe de ne plus inclure le NOUVEL INFORMATEUR à l'intérieur de la revue canadienne "The Canadian Journal of Dental Technology" *(Fév. 2001)*

- Adoption du principe d'envoyer une lettre à l'Office des professions du Québec pour réserver le titre de "prothésiste dentaire" ainsi que les initiales correspondantes et de faire un sondage auprès des membres de l'OTTDQ pour le changement de nom de l'Ordre. *(Fév. 2001)*

- Résolution de faire émettre la police d'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants pour une couverture au montant de 1 million $. *(Fév. 2001)*

- Nomination de M. Mario D. Sauriol, t.d., vice-président et trésorier de l'Ordre comme récipiendaire du prix "Mérite 2001 du C.I.Q.". *(Fév. 2001)*

- Adoption du principe pour la rédaction d'un article sur la profession de technicien dentaire au Québec par M. Denis Robert, t.d., pour publication dans la revue française SYNERGIE. *(Fév. 2001)*

RAPPORTS DES COMITÉS

COMITÉ DU DIRECTORAT DE LABORATOIRE

Membres du comité

Responsable • Raymond Haché, t.d.
- Guylaine Gagnon, t.d.
- Mario D. Sauriol, t.d.

MANDAT

Poursuivre les démarches pour la mise en application de la réglementation dans les laboratoires de prothèses dentaires du Québec.

Nombre de réunions : 1

Rapport

Suite à l'adoption de la Loi 87 sur le directorat de laboratoire de prothèses dentaires, le comité a publié l'information nécessaire dans les principaux journaux du Québec afin que les propriétaires et/ou directeurs de laboratoires dentaires non-membres de l'Ordre puissent faire une demande de permis auprès de l'OTTDQ. Le comité a également recommandé deux personnes à l'Office des professions du Québec pour siéger sur le comité d'experts chargé d'établir les normes de délivrance et de renouvellement des permis de directorat. Les membres du comité ont également présenté à l'O.P.Q. la vision du Bureau sur les normes de délivrance et de renouvellement de permis ainsi que sur les normes d'exploitation.

COMITÉ DE DISCIPLINE

Membres du comité

Responsable • Me Alain Riendeau, avocat
- Georges Tsichlis, t.d., secrétaire
- Marc Desjardins, t.d.

MANDAT

Recevoir et traiter toute plainte formulée contre un professionnel, membre de l'Ordre ou qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction commise aux dispositions du Code des professions, de la Loi constituant l'Ordre ou des règlements adoptés conformément au Code des professions ou de la Loi constituante, durant l'exercice de sa profession.

Nombre de réunions : 0

Rapport

Le comité de discipline n'ayant été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice 2000-2001, il n'a eu aucune activité.

COMITÉ DES FINANCES ET DE RÉGIE INTERNE

Membres du comité

Responsable • Mario D. Sauriol, t.d.
- Ginette Gamache
- Linda Carbone
- Raymond Haché, t.d.

MANDAT

Préparer les prévisions budgétaires pour adoption par le Bureau et en assurer le suivi. Négocier les ententes de gestion avec la firme mandatée pour l'administration. Informer le Bureau des modifications à apporter au budget.

Nombre de réunions : 4

Rapport

Tel que dicté par son mandat, le comité a effectué son travail de surveillance et d'analyse financière de l'Ordre. Ainsi, les états financiers, les prévisions budgétaires et les négociations de l'entente de gestion ont été réalisés normalement.

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Membres du comité

Responsable • Denis Robert, t.d.
- Chucri Chemali, t.d.
- Nathan Cohen, t.d.
- Jean Compagna, t.d.
- Hélène Filion, t.d.
- Guylaine Gagnon, t.d.
- Ginette Gamache
- Catherine Arnoult

MANDAT

Favoriser le maintien et la mise à jour des connaissances scientifiques et d'autres champs d'activités afin de favoriser l'évolution des membres et, par conséquent, de la profession.

Nombre de réunions : 4

RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE
SUITE

Rapport

Le défi de présenter aux membres de l'Ordre des Techniciennes et Techniciens dentaires du Québec des conférences ou des cours intéressants, directement liés à la profession reste entier. Le désir de garder une certaine indépendance vis-à-vis des manufacturiers, couplé aux contraintes budgétaires naturellement présentes dans une petite organisation telle que la nôtre, influence évidemment le travail du comité de la formation continue. Avec l'application pratique du directorat de laboratoire de prothèses dentaires qui se rapproche sans cesse, la possibilité d'admettre le personnel auxiliaire à certaines formations continues devient un dossier éminemment discuté. Voici donc un résumé des formations présentées cette année.

LISTE DES COURS DE FORMATION CONTINUE ET DE PERFECTIONNEMENT

DATE	TITRE DE LA FORMATION	CONFÉRENCIER
8 mai 2000	LES SYSTÈMES DE RESTAURATION CORONAIRE ESTHÉTIQUE *Lieu : I T H Q - Montréal*	Pierre Boudrias, D.M.D., M.Sc.D.
30 mai 2000	SYSTÈME D-SIGN *Lieu : dans le cadre des Journées dentaires*	IVOCLAR
30 mai 2000	PORCELAINE DUCERAM *Lieu : dans le cadre des Journées dentaires*	DesRo Dentaire
26 septembre 2000	SÉMINAIRE SUR LA PORCELAINE À BASSE FUSION FINESSE *Lieu : Collège Édouard-Montpetit*	M. Roger Picard, t.d., c.f.c., r.d.t. Organisée en collaboration avec la compagnie DENSPLY
21 octobre 2000	UTILISATION DES COMPOSANTES DES SYSTÈMES BRANEMARK ET STERI-OSS *Lieu : Centre Sheraton - Montréal*	NobelBiocare
8 novembre 2000	DÉMONSTRATION DU SYSTÈME CRISTOBAL + *Lieu : Auberge Universelle - Montréal*	M. Roger Picard, t.d., c.f.c., r.d.t. Organisée en collaboration avec la compagnie DENSPLY
21 février 2001	SÉMINAIRE SUR LA PORCELAINE À BASSE FUSION FINESSE ET DÉMONSTRATION *Lieu : STU-DENT - Outremont*	M. Roger Picard, t.d., c.f.c., r.d.t. Organisée en collaboration avec la compagnie DENSPLY
14 et 21 octobre 2000 4 et 18 novembre 2000 2 et 9 décembre 2000	Série de conférences à l'Université de Montréal	

RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)

COMITÉ DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Membres du comité

Responsable • Jean-Yves Labrosse, t.d.
- Albéni Doiron, t.d.
- Nathalie Ruel, t.d.

Inspecteurs nommés par le Bureau
pour l'année 2000-2001
région de l'Ouest et de l'Est:
- Michel Rodrigue, t.d.,
- Josée Côté, t.d.,

MANDAT

Voir à l'application du programme de surveillance générale de l'exercice de la profession mis à jour par le comité d'inspection. Procéder, si nécessaire, à une enquête sur la compétence professionnelle d'un membre. Participer aux différentes activités d'actualisation ou aux réunions organisées par le Conseil interprofessionel du Québec.

Nombre de réunions : 3

NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES AUPRÈS DES MEMBRES : 43

Rapport

Le comité n'a émis aucun constat d'enquête.

Les inspections ont porté principalement sur les aspects suivants :
- La tenue des dossiers (prescriptions)
- L'asepsie
- La protection envers les infections
- La ventilation et l'éclairage
- L'assurance responsabilité professionnelle obligatoire
- Les détecteurs de gaz propane

Les inspections ont été menées prioritairement selon les critères suivants :
- Nouveaux membres
- Visite régulière à tous les cinq ans
- Une inspection a été réalisée auprès d'un membre suite à la demande du Syndic

Suite aux inspections réalisées, les principales recommandations ont porté sur :
- Les prescriptions non signées par le professionnel
- L'oubli par le professionnel d'indiquer son numéro de membre
- Les vaccins
- Les détecteurs de gaz

Un des inspecteurs a suivi une session de formation afin de maintenir à jour ses connaissances dans le travail qu'il a à effectuer.

RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)

COMITÉ DU JOURNAL

Membres du comité

Responsable • Denis Robert, t.d.
- Chucri Chemali, t.d.
- Nathan Cohen, t.d.
- Jean Compagna, t.d.
- Hélène Filion, t.d.
- Guylaine Gagnon, t.d.
- Ginette Gamache
- Catherine Arnoult

MANDAT

Diffuser le plus efficacement possible toutes les informations pertinentes aux membres de L'OTTDQ par le biais d'un bulletin paraissant cinq (5) fois par année. Établir un lien fonctionnel entre le milieu dentaire québécois et tous les professionnels de l'Ordre par l'élaboration et la distribution d'un répertoire des membres.

Nombre de réunions : 4

Rapport

Comme vous le savez, le journal "LE NOUVEL INFORMATEUR" n'existe plus. La totalité des informations relatives à l'Ordre des Techniciennes et Techniciens dentaires du Québec sont maintenant diffusées dans le bulletin "UN PEU D'ORDRE". Ce bulletin est d'ailleurs conçu expressément pour cette fin et représente un véhicule mieux adapté pour être le lien entre le Bureau de l'Ordre et ses membres. Dans sa nouvelle version, le répertoire des membres représente sans doute mieux notre profession qui, comme toutes les autres, doit évoluer et se renouveler.

COMITÉ DES NORMES D'ÉQUIVALENCE

Membres du comité

Responsable • Charles Carrier, t.d.
- Jean-Luc Beaulieu, t.d.
- Stéphane Provencher, t.d.

MANDAT

Étudier les demandes d'intégration pour les candidats possédant des diplômes décernés hors Québec et recommander les candidatures au Bureau pour fins d'intégration suite à l'évalutation de leurs compétences.

Nombre de réunions : 6

Rapport

Le comité des normes d'équivalence a invité quatre candidats aux examens d'intégration au cours de l'année 2000-2001. Il a également fait l'étude de neuf dossiers et recommandé deux personnes aux examens d'intégration. Il y a eu une session d'examen et les deux candidats sont devenus membres de l'Ordre, suite à la réalisation d'une session de mise à niveau.

COMITÉ DE PROMOTION ET DES JOURNÉES DENTAIRES

Membres du comité

Responsable
- Ginette Gamache
- Linda Carbone
- Nathan Cohen, t.d.
- Raymond Haché, t.d.

MANDAT DE PROMOTION

Favoriser un plus grand rayonnement de la profession.

MANDAT DES JOURNÉES DENTAIRES DU QUÉBEC

Planifier les activités du congrès annuel en collaboration avec les Journées dentaires du Québec : programme scientifique, kiosque d'information et assemblée générale annuelle.

Nombre de réunions : 1

Rapport

Nous avons présenté le programme visant à promouvoir la profession de technicienne et technicien dentaire en participant au Journal dentaire du Québec et aux Journées dentaires du Québec. De plus, le répertoire des membres 2000-2001 a été complétement revu et amélioré.

COMITÉ DE RÉVISION DES PLAINTES

Membres du comité

- Danielle Beaudoin
- Jean-Luc Beaulieu, t.d.
- Réjean Brulé, t.d.
- Stéphane Provencher, t.d.
- Russel Théoret, t.d.

MANDAT

Donner à toute personne qui le demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte. (L.R.Q., chapitre C-26, art. 123.3).

Nombre de réunions : 0

Rapport

Le comité de révision des plaintes n'ayant reçu aucune plainte au cours de l'exercice 2000-2001, il n'a tenu aucune réunion.

LE SYNDIC

Rapport

Au cours de l'année 2000-2001, il y a eu deux demandes d'enquête. Toutefois, aucune plainte n'a été portée par le syndic ou signifiée au bureau du syndic.

De nombreuses demandes d'informations et de conseils provenant soit de membres soit de clients, ont été soumises à l'attention du syndic.

En conclusion, il n'y avait aucune demande d'informations, d'enquête ou de plainte en suspens au moment de la production de ce rapport annuel.

Joanne Goudreault, t.d.
Syndic

LE TABLEAU DES MEMBRES

- NOMBRE DE MEMBRES AU 31 MARS 2000 — 363
- NOMBRE DE MEMBRES AU 31 MARS 2001 — 363

• Intégrations	16
• Réintégrations	7
• Radiations	20
• Décès	3

- NOMBRE DE MEMBRES, SELON LES CATÉGORIES

• Membres actifs	322
• Membres non-actifs	23
• Membres nouvellement diplômés	8
• Membres honoraires	7
• Adhérents retraités	3
• Adhérents étudiants	73

- NOMBRE DE MEMBRES PAR RÉGION

• Région de l'Est	79
• Région de l'Ouest	270
• Autres régions	14

- MONTANT DES COTISATIONS, SELON LES CATÉGORIES

• Membres actifs	345 $
• Membres non-actifs	115 $ (33,33% de la cotisation)
• Membres nouvellement diplômés	65 $
• Membres honoraires	sans frais
• Adhérents retraités	52 $
• Adhérents étudiants	sans frais

LA COTISATION ANNUELLE EST PAYABLE LE 1ER AVRIL DE CHAQUE ANNÉE

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

TABLE DES MATIÈRES

- RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 16
- RÉSULTATS 17
- AVOIR DES MEMBRES 18
- BILAN 19
- FLUX DE TRÉSORERIE 20
- NOTES COMPLÉMENTAIRES 21
- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 22-23

RÉALISÉS PAR

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.
9962, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2C 2T6
Tél.: (514) 383-7301 Téléc.: (514) 383-4619

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

**Aux membres de
l'Ordre des techniciennes et techniciens
dentaires du Québec**

J'ai vérifié le bilan de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec au 31 mars 2001 et les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et l'évolution des liquidités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M.Fisc.

Montréal, le 2 mai 2001

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
REVENUS		
Cotisations des membres	113 005 $	113 562 $
Examen et adhésion	3 675	2 928
Placement	4 279	2 716
Publication	964	3 310
Formation continue	---	750
Annuaire des membres	16 696	7 551
Revenus divers	2 013	954
	140 632	131 771
DÉPENSES		
Frais d'administration (annexe 1)	82 149	94 179
Examens	948	815
Recrutement	920	928
Assemblée annuelle	1 562	3 956
Assemblées du bureau	2 487	1 586
Annuaire	21 456	9 739
Comités (annexe 2)	13 890	16 529
Directorat de laboratoire (annexe 3)	17 347	2 181
	140 759	129 913
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(127) $	1 858 $

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

AVOIR DES MEMBRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
SOLDE AU DÉBUT	28 122 $	26 264 $
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(127)	1 858
SOLDE À LA FIN	27 995 $	28 122 $

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

BILAN

31 MARS 2001

	2001	2000
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse et placements temporaires	52 088 $	26 775 $
Débiteurs	1 209	7 738
Frais imputables au prochain exercice	1 053	1 462
	54 350	35 975
IMMOBILISATIONS	---	437
	54 350 $	36 412 $
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	6 694 $	8 290 $
Revenus perçus d'avance	19 661	---
	26 355	8 290
AVOIR DES MEMBRES	27 995	28 122
	54 350 $	36 412 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____

_____

Administrateurs

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(127) $	1 858 $
Élément hors liquidités		
Amortissement des immobilisations	437	439
	310	2 297
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Débiteurs	6 529	2 422
Frais imputables au prochain exercice	409	1 356
Créditeurs et frais courus	(1 596)	2 439
Revenus perçus d'avance	19 661	---
	25 003	6 217
	25 313	8 514
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	25 313	8 514
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	26 775	18 261
LIQUIDITÉS À LA FIN	52 088 $	26 775 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2001

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu du code des professions, sanctionné par l'Assemblée Nationale du Québec.

2. CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

	TAUX
Équipement de bureau	20%
Mobilier et agencement	20%
Système informatique	25%

3. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2001

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION	2001	2000
Honoraires de gestion	50 000 $	55 000 $
Honoraires du président	10 000	10 000
Honoraires professionnels	1 267	3 564
Frais de bureau	2 046	1 621
Dons	1 350	1 000
Timbres et impression	3 215	3 167
Frais de représentation et déplacement	4 087	3 660
Loyer	1 232	6 776
Télécommunications	3 253	3 516
Assurances	356	491
Taxes	1 583	1 638
Cotisation et abonnement	2 957	2 983
Intérêts et frais bancaires	366	324
Amortissement des immobilisations	437	439
	82 149 $	94 179 $

ANNEXE 2 - COMITÉS		
Publications	3 393 $	6 109 $
Formation continue	2 520	2 957
Inspection professionnelle	5 363	3 367
Syndic et discipline	1 319	1 720
Promotion	---	346
Mobilité de la main d'oeuvre	1 295	2 030
	13 890 $	16 529 $

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
ANNEXE 3 - DIRECTORAT DE LABORATOIRE		
Salaires et charges sociale	10 921 $	--- $
Honoraires professionnels	3 157	1 847
Frais de réunions	303	113
Déplacement	330	128
Timbres et impression	654	93
Publicité et représentation	1 982	---
	17 347 $	2 181 $

ORDRE DES TECHNICIENNES
ET TECHNICIENS DENTAIRES
DU QUÉBEC

L'APPARTENANCE À UN ORDRE
À TITRE RÉSERVÉ
A TOUJOURS ÉTÉ
UN GAGE DE COMPÉTENCE

(SOURCE : C.I.Q.)